

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.615.004.1 DU 31 DECEMBRE 1992

Fauteuil pèse-personne SECA modèle 922 (CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965, MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

VOGEL ET HALKE, 9-23 Hammersteindamm 2
Hamburg 76 (Allemagne).

DEMANDEUR

SOCIETE SECA, Z.I., rue Lavoisier, 91430 Igny.

CARACTERISTIQUES

Le fauteuil pèse-personne SECA modèle 922 est composé de :

- un dispositif récepteur de charge sur lequel est fixé un fauteuil,
- un transducteur de charge constitué d'un capteur à jauges de contraintes SECA modèle WZ : 18-21,
- un dispositif indicateur numérique géré par un dispositif de traitement de l'information par microprocesseur.

Il est équipé d'un dispositif de mise à niveau constitué de quatre vis moletées réglables, d'un indicateur de niveau à bulle, d'un dispositif automatique de mise à zéro à la mise sous tension, d'un dispositif de maintien de zéro (zéro suiveur), d'un dispositif semi-automatique de tare et d'un dispositif indicateur de la mise en œuvre de la tare constitué par un voyant NET.

Les caractéristiques métrologiques du pèse-personne SECA modèle 922 sont les suivantes :

Max = 150 kg
Min = 5 kg
 $e = d_d = 100 \text{ g}$
T = - 150 kg.

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

Les limites particulières du fonctionnement en température du pèse-personne sont les suivantes : + 10 °C, + 40 °C.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les indications signalétiques suivantes sont regroupées sur la plaque d'identification et de poinçonnage fixée sur le côté de la colonne :

- la marque SECA, le type 922,
- les caractéristiques métrologiques et la classe de précision,
- les limites particulières de fonctionnement en température sous la forme : + 10 °C/+ 40 °C,
- la mention "interdit pour toute transaction",
- le numéro et la date de la présente décision.

Le numéro de série, le nom et l'adresse du fabricant figurent sur l'étiquette située à côté de la plaque d'identification.

Près de l'indicateur de poids sont rappelées :

- les caractéristiques métrologiques et la classe de précision,
- les limites particulières de fonctionnement en température sous la forme : + 10 °C/+ 40 °C,

- la mention "interdit pour toute transaction",
- la marque SECA.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.

Photographie n° 5881.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

NOTICE DESCRIPTIVE

Fauteuil pèse-personne SECA modèle 922

PRESENTATION

Le pèse-personne mobile SECA modèle 922 est constitué :

- d'un socle équipé de quatre grosses roues dont deux sont pivotantes et munies d'un blocage,
- d'un récepteur sur lequel est fixé un fauteuil avec repose-pieds rabattable et accoudoirs pivotants,
- d'une large colonne verticale solidaire du socle sur laquelle est disposée une poignée,
- d'un indicateur situé sur la partie supérieure de la colonne. Il est composé de 4 afficheurs à 7 segments et point décimal.

DESCRIPTION

Le bouton "MARCHE" : son action fait apparaître sur l'afficheur le mot "SECA" suivi une seconde après de "000.0" indiquant que l'appareil est prêt.

Le bouton "NET" : son action met en œuvre le dispositif de tare et un voyant d'indication de la fonction est situé dans le coin gauche de celui-ci.

Le bouton "MAINTIEN" : sa mise en œuvre permet de maintenir l'indication de la valeur de la masse pesée au plus deux minutes. Le voyant rouge situé dans le coin gauche du bouton clignote. La valeur de maintien peut être annulée par une nouvelle action sur le bouton ou par enlèvement du récepteur de charge, de la charge et de l'objet mis en tare.

Le bouton test : son action déclenche une opération d'auto-contrôle interne. Sur l'afficheur apparaissent : le mot "TEST", suivi de l'éclairement clignotant et simultané de tous les segments et points constituant l'afficheur ainsi que de tous les voyants lumineux, puis apparaît la valeur interne de test. La valeur correcte doit être $1\,400 \pm 1$. Le sigle "FIN" indique la fin de la séquence test.

Le dispositif afficheur délivre, outre les informations de poids, les autres messages suivants :

---- : apparaît et persiste si une partie des objets mis en tare est supprimée,

STOP : apparaît lorsque la portée maximale de l'appareil est dépassée,

EEEE : apparaît lorsque une anomalie est détectée par le microprocesseur,

BATT : apparaît lorsque la tension de la batterie est insuffisante.

■ N° 5881

FAUTEUIL PESE-PERSONNE SECA 922

